

« [Un salarié allemand coûte plus cher qu'un français](#) »

estime l'économiste Philippe Askenazy, *20minutes.fr*, 20 janvier 2011

La France est moins compétitive que l'Allemagne car le coût du travail y est plus élevé. C'est en substance [l'une des conclusions du rapport de l'institut Coe-Rexecode, remis ce jeudi au ministre de l'Industrie, Eric Besson](#).

Directeur de recherche au CNRS, l'économiste Philippe Askénazy\* explique à 20minutes.fr pourquoi la question est, selon lui, mal posée.

La compétitivité entre la France et l'Allemagne est-elle liée à un coût du travail plus élevé?

Il y a un différentiel de compétitivité entre les deux pays: l'économie allemande a réussi à être très exportatrice contrairement à l'industrie française.

Lié à la position du [Medef](#), il n'est pas étonnant que l'institut Ceo-Rexecode explique cet écart par le coût du travail. Mais dans les faits, un salarié allemand coûte aujourd'hui plus cher qu'un salarié français.

Pourquoi les chiffres du rapport affirment-ils le contraire?

Ces chiffres proviennent de [l'enquête Ecmoss sur le coût de la main d'œuvre et la structure des salaires en Europe](#). Cet outil d'analyse n'est cependant pas pertinent pour la France: il ne prend pas en compte la spécificité des 35 heures.

Quand un Allemand a marqué «40 heures» sur sa fiche de paie, il travaille effectivement 40 heures environ. Un cadre français au forfait, officiellement à 35 heures, va dans les faits travailler 45 heures. Et Ecmoss ne tient pas compte de ces «heures annuelles effectives».

Pourquoi y-a-t-il autant de différences sur le coût du travail entre les études statistiques?

Les enquêtes ne prennent jamais en compte les mêmes critères. Sur la tendance, je suis cependant d'accord avec le rapport: depuis 2000, le coût du travail a plus augmenté dans notre pays qu'en Allemagne. Mais c'est l'économie allemande qui est une anomalie, non la France!

L'Allemagne a fait un effort particulier pour réduire son coût du travail, contrairement à la France, aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. [Les salaires ont été gelés et la TVA sociale créée](#). De l'autre côté, les entreprises allemandes ont beaucoup augmenté leur productivité.

Un salarié allemand coûte-t-il donc moins cher qu'un salarié français?

Si l'on se base sur les comptes nationaux, qui agrègent un maximum de critères, notamment la productivité, le coût du travail est plus élevé en Allemagne qu'en France. Et la raison est simple: les salariés allemands sont mieux payés.

Est-ce pertinent de lier le débat sur la compétitivité en France au coût du travail?

La question est mal posée. Une économie avec un coût du travail élevé mais des entreprises innovantes sera toujours plus compétitive que l'inverse.

L'Allemagne s'en sort mieux car, contrairement à la France, elle a beaucoup investi dans l'innovation et s'est spécialisée sur des secteurs en croissance.

Pour combler ce différentiel, la France a donc deux solutions. Elle peut soit continuer à se développer dans des secteurs peu productifs et baisser son coût du travail, soit rendre ses entreprises plus innovantes et donc plus productives. C'est un choix politique.

Pour Parisot, le coût du travail est 23% plus élevé en France

Par  Marc Landré

Laurence Parisot a une nouvelle fois plaidé mardi pour une remise à plat de la réglementation sur la durée du travail. «Même s'il y a eu de nombreux dispositifs qui ont permis d'atténuer les effets nocifs des [35 heures](#), elles restent une hydre de Lerne, a déclaré la présidente du Medef lors de son point presse mensuel. Il est essentiel que le débat public sur le temps de travail, qui s'est à nouveau installé dans le pays, se poursuive et se conclue définitivement.»

Pour appuyer cette demande, la patronne des patrons cite l'évolution de la durée hebdomadaire du temps de travail des salariés à temps plein en France et en Allemagne. Alors que l'écart était de 18 minutes en faveur de l'Allemagne en 1990, il a grimpé à 2h12 en 2002, lors de l'apogée des 35 heures, pour se stabiliser à... 1h12 en 2010. «1h12 par salarié par semaine par année, c'est considérable en capacité et effort de production, a estimé Laurence Parisot. La durée du travail a toujours un effet sur la compétitivité de notre pays et le nier revient à refuser de voir la réalité en face.» Cet écart important ne concerne toutefois que les salariés à temps complet. Car, en intégrant ceux à temps partiel (2 % des emplois en Allemagne, contre 13,3% dans l'Hexagone), un actif occupé travaille 164 heures de plus par an en France. Et ce malgré une productivité horaire du travail, bien qu'en baisse depuis 2003, encore supérieure à celle de l'Allemagne.

Une assiette plus large

La présidente du Medef suggère deux pistes pour revenir à une législation «compréhensible, lisible, maniable et pérenne». Remplacer la durée légale du travail par une durée conventionnelle négociée dans chaque branche. Et abandonner toute référence à une durée hebdomadaire pour se focaliser sur une temporalité plus longue (mensuelle, trimestrielle ou annuelle) permettant aux entreprises d'adapter «leur temps de travail à la réalité de leur carnet de commande». Mais pas question d'en discuter pour l'instant avec les syndicats. «Ces questions doivent être au cœur du débat présidentiel, a-t-elle reconnu. Les syndicats ne veulent pas en parler maintenant et les provoquer en imposant ce thème à l'agenda social aboutirait à un échec.»

Laurence Parisot est également revenue sur l'évolution du coût du travail entre la France et l'Allemagne, un paramètre directement lié à la durée du travail et crucial en matière de compétitivité. Or, là encore, la balance penche en faveur de Berlin. Alors que le coût horaire de la main-d'œuvre - «en intégrant les allègements de charges», a précisé Laurence Parisot- était inférieur de 2 euros en France en 1990, il a dépassé celui de l'Allemagne après la mise en place des 35 heures, en 2003, pour atteindre 37,20 euros en 2010, contre 30,2 outre-Rhin. Soit «un écart de 23%», a-t-elle calculé.

En cause, selon elle, l'augmentation du taux de charge sur les rémunérations qui comprend, entre autres, les cotisations patronales. Ce taux est aujourd'hui de 50,3% en France, contre 28% outre-Rhin. «Lorsqu'un salarié est augmenté de 100 euros brut, l'employeur paie 28 euros de charges en Allemagne et 50 en France», a calculé Laurence Parisot. Pour financer les dépenses de protection sociale mais sans en baisser ni le niveau ni la qualité, la présidente du Medef suggère donc de transférer ses prélèvements sur une assiette plus large, type CSG ou taxe sur la consommation, et ne reposant surtout pas sur le travail.